OPINION

DE M. DE NOUAILLES,

Sur les mesures définitives prises contre les ennemis extérieurs, & sur les dispositions des puissances étrangères, relatives à la France,

Lue à la séance du

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

La Constitution est achevée ; ses principes doivent désormais diriger nos mouvemens sociaux : il est temps de faire régner une pleine sécurité dans nos villes & dans nos campagnes ; il est temps enfin que la volonté nationale déclarée par ses représentans, ne puisse plus être éludée, & que la force publique puisse, sans se méprendre, réprimer les agitateurs, & protéger ceux qui sincèrement attachés au régime de la liberté veulent jouir de ses bienfaits.

Mais pour arriver à ce premier résultat de notre ré-

volution, nous avons befoin d'être raffurés fur les dangers qui menacent nos frontières; nous avons befoin de nous occuper férieufement des conjurations qui fe trament au-dehors contre notre liberté; conjurations trop encouragées par l'efprit d'incertitude qui, jufqu'ici, a dirigé nos mefures relativement à nos rapports extérieurs. Quel citoyen réfléchi peut fe faire illufion fur la néceffité de nous expliquer enfin d'une manière digne de la Nation, avec les Puiffances qui nous donnent de l'ombrage? Qui ne voit que le reffort du gouvernement reftera foible ou enchaîné, tant que les mécontens pourront efpérer que la crainte des Puiffances étrangères affoiblira notre attachement à la Conftitution maintenant décrétée.

Non, l'Etat ne peut plus refter expofé au danger des réfolutions foibles, des mefures non exécutées ou fuivies avec lenteur; il faut enfin prendre une attitude qui nous faffe connoître tous nos ennemis, qui leur montre que fi nous ne les craignons pas, c'eft parce que nous fommes en état de les combattre.

Il eft poffible que les Puiffances qui nous menacent n'ayent pu encore former le plan de leurs opérations contre nous; que leurs propres querelles & les intérêts qui les divifent fufpendent, encore quelque temps, le concert dont elles ont befoin pour nous attaquer; il eft poffible auffi que plufieurs d'entre elles trouvent plus convenable à leur politique de ne pas entrer en guerre avec une Nation qui, ne leur faifant aucun mal, peut leur faire beaucoup de bien; il eft poffible enfin que toutes craignent les conféquences qu'auroit infailliblement dans leurs propres Etats la guerre qu'elles déclareroient ouvertement à des opinions précieufes pour tous les hommes, à des opinions de nature à fe propager avec plus de rapidité par l'effet des obftacles qu'on leur oppofe; car il eft hors de doute que nos victoires allumeroient des feux-de-joie chez nos ennemis : il n'eft pas moins certain qu'un deuil effrayant accompagneroit par-tout nos défaites.

Mais ces réflexions ne suffisent pas à notre sûreté : c'est à ces Puissances à les faire ; c'est à elles à envisager leur entreprise dans tous ses rapports. Notre devoir est de consulter l'expérience ; elle nous apprend que les princes sont, comme tous les hommes, sujets à de grandes erreurs, & souvent entraînés par la passion dans des mesures que la raison & la prudence condamnent.

Eloignons donc de notre esprit tout autre motif de sécurité, si ce n'est celui qui doit résulter de nos propres forces. L'impuissance de nos ennemis sera d'autant plus grande, ils écouteront d'autant mieux le conseil de leurs vrais intérêts, ils se défieront d'autant plus des prétentions de l'orgueil, des sollicitations de la vengeance, que nous leur présenterons de plus grandes difficultés à surmonter, de plus grands dangers à courir, & de plus grandes dépenses à faire.

Nous ne voulons pas attaquer, directement ni indirectement les gouvernemens, ni les mœurs, ni les habitudes, moins encore les propriétés des Puissances étrangères ; mais il n'en est pas moins devenu important, indispensable de prouver à l'Europe que la Nation Françoise, en devenant libre, n'a rien perdu des moyens & des forces qui de tout temps l'ont rendue redoutable.

Pouvons-nous douter des intentions de nos ennemis ? craindrons-nous que notre appareil guerrier détermine leur agression ? Mais cet appareil, ils le provoquent eux-mêmes ; il veulent eux-mêmes troubler la paix de la France avec ses voisins ; ils veulent nous faire abandonner le systême d'union & de concorde que nous desirons entretenir avec tous les peuples.

A quelle autre cause attribuerions-nous leurs mouvemens ? Avons-nous formé des projets d'attaque ? sommes-nous entrés dans quelque ligue dirigée contre les cabinets de l'Europe ? notre ministère projette-t-il des guerres offensives ? Non. Il est donc clair que c'est pour nous forcer de plier sous le joug du despotisme, qu'on

raſſemble des troupes, & que l'on ferme tous les débouchés de la France.

Il eſt temps, Meſſieurs, ſi nous ne voulons pas mériter les reproches les plus graves, ſi nous ne voulons pas nous rendre criminels aux yeux de la Nation, de fermer l'oreille à tous les raiſonnemens dilatoires.

Les Hollandois ont perdu, & peut-être pour toujours, le juſte eſpoir qu'ils avoient de rentrer dans leurs droits, & ils ne l'ont perdu que pour avoir trop écouté les diſcoureurs timides, les eſprits rétrécis par la richeſſe, qui trouvoient leur repos dans l'opinion que les hoſtilités dont on les menaçoit étoient chimériques.

Les Belges, négligeant les avis qu'on leur donnoit, ſe ſont vus tout-à-coup inveſtis; ils ont vu l'édifice de leur liberté renverſé au moment où ils croyoient que l'approche de l'hiver retiendroit dans leurs cantonnemens les bataillons deſtinés à les ſoumettre.

Des bruits ſourds de médiations ſe répandent : avec qui donc aurions-nous à entrer en médiation ? La Nation eſt-elle diviſée en deux partis ? réſide-t-elle dans quelques individus qui promènent leur mécontentement au dehors du royaume ? Une Nation puiſſante a-t-elle donc beſoin de médiateurs étrangers pour faire ſes propres lois ? Que deviendroient, ainſi que l'a remarqué un de nos collègues, (1) ſa force, ſa dignité, ſon rang, quand des Puiſſances étrangères auroient affoibli notre volonté légiſlative ?

S'il y a des vices dans notre conſtitution, c'eſt à l'expérience à nous les faire connoître; c'eſt à la raiſon, c'eſt à notre ſageſſe à y apporter des remèdes ſalutaires : car qui ne voit pas que ſi l'on pouvoit modifier une ſeule de nos opinions par un contre-poids étranger, toutes nos forces ſe perdroient à l'inſtant, & que les ennemis de la révolution en deviendroient bientôt les maîtres ?

---

(1) M. d'André.

Ou il faut avoir abjuré toute maxime de la saine politique, ou la seule proposition d'entrer en négociation sur nos lois doit nous faire courir aux armes. Non, les Français ne recevront d'autres loix que d'eux-mêmes; ils ne seront pas devenus des hommes libres pour s'avilir; ils n'auront pas invoqué les lumières de la philosophie, ils n'auront pas appelé au milieu d'eux le règne de la raison, pour écouter le langage des préjugés & de l'ignorance. La loi barbare du plus fort a pu soumettre de petits États à ce malheur; mais un empire tel que la France, une population telle que la nôtre, est en état, & doit, à tout prix, se défendre contre le dernier degré de l'humiliation.

Ainsi tout nous oblige à nous rendre redoutables, & à donner à tous nos préparatifs les développemens qui appartiennent à une grande nation; à soutenir avec dignité un ouvrage dont elle seule étoit capable; à renvoyer au pied du trône des despotes les dangers dont ils prétendent nous effrayer.

Lorsque l'Angleterre fit sa mémorable révolution, premier germe de la nôtre, écouta-t-elle ou les menaces, ou les propositions des autres Puissances? Non: quelle énergie au contraire ne développa-t-elle pas? Par-tout les flottes angloises firent respecter le pavillon de la Liberté; par-tout on craignit d'irriter une nation occupée à se rendre libre.

Je vous ai présenté les malheurs auxquels on s'expose par une trop grande sécurité sur les desseins ou la puissance des ennemis: rappelez-vous maintenant ce que peut la prévoyance. Les préparatifs de Frédéric II ont honoré la sienne dans la fameuse guerre de sept ans. C'est à cette vertu de l'homme d'État que l'homme de guerre dut les succès si glorieux qu'il obtint contre des Puissances qui devoient l'accabler: l'Europe entière, étonnée de ses ressources, & fatiguée de sa résistance, vit qu'elle n'avoit pas assez de moyens pour combattre ce grand homme; elle s'empressa de conclure la paix. Serions-nous animés par

des motifs moins puiſſans que les ſiens ? Les intentions de nos ennemis produiront-elles contre nous un moindre acharnement que les projets ſi glorieuſement déconcertés par Frédéric ? Ceux qui menacent notre liberté ſont excités par une haine implacable, par une haine qui s'acharne contre les obſtacles, parce qu'elle ſe propoſe, pour les ſurmonter, de joindre la perfidie à la force ; parce que d'un côté, elle s'attend à répandre l'effroi par le bruit de ſes vengeances, & que de l'autre elle ſe raſſure par la générosité de l'homme libre dès qu'il eſt vainqueur.

Voilà pour les ſentimens de nos ennemis : paſſons aux conſidérations qui les encouragent. Après s'être remplis de confiance dans leurs forces, ils calculent les nôtres ; ils ne voient point dans notre armée ce qui fait l'avantage des leurs. Le François eſt belliqueux ; mais la longue paix dont nous avons joui, & les circonſtances de la révolution, nous obligent aujourd'hui à faire, en quelque ſorte, un nouvel apprentiſſage de la guerre. Ils obſervent que notre ſyſtème guerrier nous ayant toujours fait porter la guerre hors de nos frontières, nos moyens de défenſe intérieure n'en ont été que plus négligés.

En effet, telle a été notre poſition à cet égard, que ſi les Puiſſances étrangères euſſent été en meſure de nous attaquer au moment de la fuite du Roi, leur agreſſion ſubite nous eût expoſés aux plus imminens dangers, & nous eût cauſé de très-vives alarmes : nos Places étoient entièrement ouvertes, nos approviſionnemens inſuffiſans ; nous étions ſans aucun plan de défenſe.

Le Roi a été arrêté dans ſa marche ; cette circonſtance a fait éclater une énergie dont nous étions loin de prévoir la force & l'étendue, & dont il eſt impoſſible que des ennemis réfléchis ne redoutent les effets. S'ils l'ont jugée en hommes prudens, s'ils ont calculé les diſpoſitions dans leſquelles cet événement à mis tous les eſprits ; s'ils ont vu combien les préjugés d'hier ſont éloignés d'aujourd'hui, ils ont dû conclure au moins que nous ne ſerions

pas facilement domptés, & que l'entreprife de nous arracher notre Conftitution, exigeoit, de leur part, de plus grands développemens de force que ceux avec lefquels ils fe flattoient, il y a deux mois, de nous en impofer.

Mais, difons-le avec franchife, ils ne renonceront pas à leur deffein, tant qu'ils verront fubfifter autour de nous la plupart des obftacles qui, jufqu'ici, ont retardé ou troublé nos préparatifs. Ils s'agrandiront même à leurs yeux, parce que cette illufion flatte leurs vues, & femble favorifer leurs projets.

Perfécutés par de fatalités innombrables, nous le fommes encore par un efprit de méfiance qui s'occupe fans ceffe du ralentiffement de nos mefures. Notre Armée n'exifte pas, ou du moins nous ne pouvons compter ni fur fa force, ni fur fes moyens.

En effet, une armée n'exifte que par la plus parfaite intelligence entre toutes fes parties; fa force eft toute entière dans une obéiffance graduée, dans l'habitude des exercices militaires; en un mot, dans un enfemble tellement combiné, qu'il fuffife d'un gefte pour la faire mouvoir, ou pour l'arrêter.

Or, je le répète, cette armée, nous ne l'avons point. La plupart de nos Officiers ont abandonné leurs drapeaux, les remplacemens ne s'exécutent pas; & fi c'eft la faute des décrets rendus tantôt pour un mode, tantôt pour un autre, perfonne n'en inftruit l'Affemblée. Nos foldats répandus fur tous les points de l'Empire, ont perdu, par le défaut d'exercice, le goût des manœuvres, l'habitude de la difcipline, & la fcience des marches; nos vétérans mêmes, qui fervent de modèle dans les combats, fe dégoûtent & du peu de fubordination, & du ton avantageux de leurs émules.

Nous avons arrêté, pour rétablir les régimens dans l'état où ils doivent être, des difpofitions qui demandent un temps qu'il eft impoffible d'accorder. Les gardes nationales volontaires, entretenues par l'Etat, ne s'or-

ganiſent qu'avec une extrême lenteur. La plupart de nos corps ſont incomplets, & nous n'avons pas d'armée de campement : cependant les camps ſont la meilleure école du militaire ; le plus prompt comme le plus sûr moyen de rétablir la diſcipline, les habitudes guerrières & l'eſprit d'union & d'enſemble, ſi néceſſaire pour arrêter l'ennemi ſans s'expoſer à de grandes pertes.

Il fut arrêté, le 11 de juin dernier, que le Roi ſeroit requis de donner les ordres néceſſaires pour exécuter, ſur pluſieurs points de l'Empire, des campemens pour ramener l'ordre, la diſcipline, les exercices militaires dans les troupes de ligne qui ſont ſpécialement chargées de nous défendre des ennemis extérieurs. La ſaiſon avance, & nous n'avons encore rien entendu qui annonce l'exécution de nos décrets.

Faut-il s'étonner qu'un tel état de choſes n'entretienne pas, tant qu'il durera, les eſpérances de nos ennemis ? Oui, ſans doute : ils eſpéreront auſſi long-temps qu'ils verront l'exécution de la loi, incertaine.

Que ne peuvent-ils pas raiſonnablement attendre, lorſqu'on écoute patiemment dans notre Aſſemblée un miniſtre qui avance qu'un campement de nos troupes ſur nos frontières en néceſſite un des Puiſſances voiſines ſur la frontière limitrophe ; que telle eſt la loi de la guerre ? Eh ! ſi telle eſt cette loi, pourquoi tarde-t-on à multiplier nos ſoldats ſur la ligne de défenſe ? pourquoi nos gardes nationales ne ſont-elles pas dans nos Places ? pourquoi ne ſommes-nous pas à l'inſtar de nos voiſins ; & s'ils nous obligent par leurs diſpoſitions, à multiplier le nombre de nos ſoldats, pouvons-nous éviter de les faire camper ? Encore une fois, nous ne menaçons pas, mais on nous menace : pourquoi craindrions-nous d'augmenter nos forces ?

A ce tableau véritable & que la malveillance exagère encore en abuſant de quelques faits, & des imperfections inévitables au commencement de tout ordre nouveau,

on

on ne manque pas d'ajouter les difficultés qui environnent de plus près l'Aſſemblée Nationale.

En effet, que penſer des décrets inutilement rendus ſur l'organiſation de notre armée ?

Au mois de février dernier, ſur le rapport de M. Mirabeau, il fut décrété que quarante régimens d'infanterie & quarante régimens de cavalerie ſeroient portés au pied de guerre. Ce complément ne s'eſt pas effectué : il en eſt ainſi de l'armée auxiliaire ; cependant on n'en a pas rendu compte à l'Aſſemblée Nationale, on n'a pris aucune meſure pour ſubvenir au beſoin des troupes ; &é que rſulte-t-il aujourd'hui de cette négligence ? Il faut compléter nos régimens, former nos auxiliaires, & raſſembler une armée de gardes nationales volontaires qui, ſoudoyées, nuiſent néceſſairement au recrutement des troupes de ligne ; il réſulte que des moyens extraordinaires deviennent indiſpenſables pour le ſuccès de la meſure décrétée par l'Aſſemblée aux mois de février & juin ; meſure à laquelle nous ne pouvons renoncer ſans manquer de ſageſſe.

L'armée doit être compoſée de deux cent-trois mille hommes : elle ne l'eſt que de cent quarante-ſept mille. Quelle en eſt la cauſe ? manquons nous de ſoldats ? Mais la longueur des engagemens de huit années, utile dans des temps ordinaires, n'eſt plus néceſſaire lorſqu'il ne s'agit que de repouſſer des dangers preſſans ; & tout ce qui excède le complet de paix, ne devroit pas être admis pour un auſſi long terme. On engage pour un an, pour deux ans ; & le citoyen ne voyant devant lui, qu'une carrière glorieuſe dont le terme eſt prochain, s'enrôle ſans difficulté. La guerre d'Amérique nous en offre l'exemple : l'Angleterre & les États-Unis enrôloient leurs ſoldats pour un an, pour deux ans, ou pour le tems de la guerre.

Que peuvent penſer ceux qui conſpirent contre nous, de nous voir arrêtés par de ſemblables difficultés, de nous voir traiter de mauvais citoyens ceux qui s'effrayent

de notre défaut d'activité; comme ſi même dans le miſérable ſyſtême d'une capitulation, il ne falloit pas ſe mettre en état de l'obtenir honorable !

Voyons maintenant avec quelles forces réelles nos ennemis, déja encouragés par l'état actuel de nos meſures, peuvent eſpérer de nous donner la loi.

Nous pouvons être attaqués à deux époques différentes.

La première eſt à la fin de cette campagne; la ſeconde, à l'ouverture de la campagne prochaine.

Les premiers projets que l'on peut tenter, n'exigent pas de moyens auſſi étendus que les projets ultérieurs.

Cependant, en calculant par approximation les forces qui pourroient être réunies contre nous, on peut ſuppoſer que l'Allemagne, ſans y comprendre l'Autriche, peut diſpoſer de cinquante-neuf mille hommes, & l'Autriche de quarante-cinq mille; ce qui forme un total de cent-quatre mille hommes, dont quatre-vingt-dix d'Infanterie & quatorze de Cavalerie.

Obſervez, Meſſieurs, que l'Arſenal de Magdebourg, un des mieux approviſionnés de l'Europe, peut aiſément fournir un train conſidérable d'artillerie, l'embarquer ſur l'Elbe, & le faire arriver à Namur par la Hollande & la Meuſe.

Ajoutez à cette obſervation, qu'un train d'artillerie, quel qu'en ſoit l'objet, eſt déja embarqué ſur le Danube pour ſe rendre à Luxembourg : penſez enfin qu'une inſurrection nouvelle dans les Pays-Bas n'auroit pas lieu, lorſque le point d'attaque ſeroit rapproché des limites de ce pays; & que quel que ſoit le mécontentement des Belges, il n'y auroit d'exploſion dans les Pays-Bas que dans le cas où les troupes Autrichiennes ſeroient battues par les troupes Françoiſes.

J'ai préſenté l'état des troupes que nous pouvons avoir à combattre avant la fin de l'année : voyons avec quelles forces on pourroit nous attaquer au mois de mars prochain.

La confédération Germanique, en y joignant (1) soixante mille hommes fournis par l'Espagne & la Savoye, peut faire arriver sur nous quatre cent mille hommes.

Mais avant de développer nos moyens sur ce second projet, occupons-nous d'abord des cent mille hommes qui peuvent marcher contre nous au mois d'octobre.

Ces troupes peuvent être divisées, & former deux armées : la première agiroit entre la Sambre & la Meuse, la seconde entre la Meuse & la Moselle.

Ici deux moyens se présentent à nos ennemis : le premier, de se maintenir à la même hauteur, d'attaquer corps-à-corps tout ce qui voudroit résister, & de menacer même la Capitale, en gagnant le cours des rivières;

Le second, de marcher avec 60 mille hommes contre l'armée de Flandres, de faire avec ce qui leur resteroit les siéges de Mezières, Sedan, Montmedi, & Longwi, & d'établir ses quartiers d'hiver dans la ci-devant province de Champagne.

Dans ces deux suppositions, les préparatifs de guerre continueroient sur la rive droite du Rhin; ce qui tiendroit en échec les troupes de l'Alsace.

Les deux armées que j'ai supposé réunies contre la France, pourroient agir vers l'Alsace & la Lorraine allemande; mais les positions étant moins favorables dans cette partie, notre systême de défense mieux connu, mieux combiné & plus facile, il est à croire que nos ennemis préféreront le premier plan d'attaque.

Quelques personnes pourroient objecter que les troupes

---

(1) Ces calculs paroîtront peut-être exagérés, mais j'ai observé à l'Assemblée que si nous pouvions repousser les efforts de nos ennemis en calculant leurs forces sur le plus grand pied, toute diminution augmenteroit nos ressources.

étrangères n'auroient pas de magaſins ; mais les militaires ſavent qu'après une moiſſon abondante, avec des troupes actives, une cavalerie nombreuſe, beaucoup de troupes légères, & des reſſources d'argent, on a bientôt fait des approviſionnemens. D'ailleurs, en ſe rendant maître de Mezieres, Sedan & Longwi, l'ennemi entretiendroit ſes communications avec Namur & Luxembourg où ſont tous ſes magaſins.

En ſuppoſant que les tentatives de nos ennemis fuſſent couronnées du ſuccès, il eſt facile de preſſentir avec quelle vigueur nous ſerions attaqués à la ſeconde campagne, & combien ce premier avantage affoibliroit notre confiance en nous-mêmes.

Je n'étendrai pas plus loin mes obſervations : je me hâte de préſenter à l'Aſſemblée la maſſe de forces que nous pourrions oppoſer en ce moment à nos ennemis.

Soixante mille gardes nationales pour défendre nos Places, & quatre-vingt quinze mille hommes de troupes de campement ſuivant le premier rapport du comité militaire.

Pourquoi ces forces ne ſont-elles pas déja ſur nos frontières ? Pourquoi les citoyens qui les habitent craignent-ils chaque jour de ſe voir abandonnés ? Pourquoi vient-il de toute part, des députations chargées de ſolliciter ce qui eſt depuis long-temps arrêté ?

Je ne chercherai point ici à vous détailler les obſtacles qui arrêtent les mouvemens du gouvernement, ni les meſures qui ont été négligées ; je me bornerai à vous préſenter celles qui me paroiſſent néceſſaires dans ce moment.

Je paſſe aux quatre cent mille hommes qu'on peut faire agir au mois de mars contre la France, & j'examine d'abord ſi ces forces ſont ſuffiſantes pour dompter ſur tous les points de l'Empire des hommes déterminés à être libres.

Pour

Pour le craindre, il faudroit ſuppoſer que les François ont changé de nature; il faudroit imaginer que braves ſous un gouvernement aviliſſant, ſous un régime dans lequel ils verſoient leur ſang pour river leurs chaînes, ils ſont devenus tout-à-coup lâches & ſans caractère, lorſqu'ils ſont appelés à la défenſe d'une patrie, c'eſt-à-dire à la défenſe de droits précieux, & d'une exiſtence honorable.

Un pareil changement n'eſt pas dans la nature des choſes; & dès-lors, que peuvent quatre cent mille hommes contre nous? Que devient ce nombre effrayant, lorſqu'on enviſage que l'ennemi doit parcourir tout l'Empire pour y diſputer le terrein pas à pas, aſſurer ſans ceſſe ſes communications, & ſe mettre en état, non-ſeulement de donner la loi dans tous les départemens, mais de l'y maintenir d'une manière ſtable, mais d'établir ſur une immenſité de points une force réprimante qui eût continuellement le moyen & la volonté de contenir des mécontemens toujours renaiſſans, & les effets d'une haine à jamais implacable?

Voyez combien de poſitions avantageuſes, de retraites inabordables la France offre aux ſoldats de la Liberté; que de bois, de forêts, de ravins, peuvent à tout moment arrêter l'ennemi, & le conſumer par des combats en tout genre! quelles difficultés il éprouveroit pour aſſurer ſes ſubſiſtances, pour ſe procurer du repos dans un pays où toutes les diviſions ſe touchent par tous les points, où tous les habitans, les vieillards, les femmes, les enfans, ſeroient autant de bras qu'il faudroit enchaîner! convenons en, la conquête de la France eût été poſſible à des ſoldats proclamant devant eux, les bienfaiſantes lois de la liberté; mais elle eſt impoſſible à des hommes qui ne peuvent offrir que des fers dont ils ſont chargés eux-mêmes.

Convenons encore, que ſi une entrepriſe auſſi vaſte pouvoit agiter les cabinets de l'Europe, nos moyens de

défenſe devroient ſe borner à épargner notre ſang, aſſurés que les armées nombreuſes de nos ennemis ſe diſſiperoient par une déſertion ſans ceſſe encouragée, ou périroient ſous des coups habillement dirigés.

Obſervez en outre que la ligue des Puiſſances de l'Europe ne peut exiſter que dans l'hypothèſe d'un ſuccès aſſuré, ou dans celle où les Souverains qui agiroient contre la France, ſe retrouveroient, après cette expédition, dans les mêmes rapports entr'eux & avec la France; & cela eſt impoſſible : car dans cette prétendue ligue des Rois, il y en auroit un choiſi pour ſoutenir les efforts de tous ; l'autorité qui lui ſeroit confiée ſeroit infiniment dangereuſe; vainqueur de la France, il deviendroit la terreur de l'Empire Germanique ; vaincu, il en ſeroit la victime.

Examinez enfin, que le Roi acceptant la Conſtitution, les mécontens ne feront plus aux yeux de toute l'Europe, que des ſujets rebelles à l'autorité légitime, à cette autorité qu'ils ont eux-mêmes reconnue, & pour laquelle ils ſollicitent des ſecours ; ajoutez que cette faction deviendroit d'autant plus dangereuſe à celui qu'elle auroit la prétention de ſervir, qu'elle exigeroit, en cas de ſuccès, les plus pénibles ſacrifices : & alors quelle ardeur ne trouveriez-vous pas dans vos ſoldats & dans vos officiers, lorſqu'ils joindroient à l'intérêt de défendre la patrie, celui de maintenir la Conſtitution, & de ſatisfaire leurs ſentimens perſonnels pour le chef ſuprême de l'armée ?

J'interpelle tous les guerriers qui ont médité leur profeſſion, & qui connoiſſent l'aſcendant des cauſes morales contre la plus ſavante tactique : qu'ils diſent ſi la France peut être conquiſe, lorſque l'enthouſiaſme de la liberté, l'orgueil du nom François, & une bonne diſcipline ſe chargeront de la défendre ?

Nous ne devons donc appréhender raiſonnablement au mois de Mars d'autre projet que celui de nous effrayer ſur

nos frontières par une nombreuſe armée qui, en nous privant de notre commerce extérieur, nous raviroit une partie de nos richeſſes territoriales.

Quels que ſoient nos motifs de ſécurité, ils ne doivent, ni ralentir nos préparatifs, ni diminuer nos moyens de défenſe, & même ceux d'attaque. Les Suiſſes, les Bataves, les Anglois, les Américains, n'ont pu fixer chez eux la liberté qu'après avoir long-temps combattu pour elle.

Mais les diſpoſitions ſollicitées & attendues par la Nation entière, ſont juſqu'à ce moment incomplettes ou détruites par leur inexécution; & la plupart des bons eſprits penſent, ou que les agens du pouvoir exécutif ſont incapables de ſeconder les meſures de l'Aſſemblée nationale, ou qu'ils ſont entravés, ſoit par la diverſité des opinions des hommes qui ont la prépondérance dans les Comités, ſoit par des défauts de formes qui empêchent de donner à chaque diſpoſition le ſoin qu'elle exige pour être exécutée ſelon le but qui l'a fait concevoir.

Je m'arrête d'autant plus volontiers à la dernière opinion, qu'il n'y a qu'une manière de ſe conduire dans les deux ſuppoſitions; & j'oſe avancer que nous n'avons rien de mieux à faire que de réunir le plus promptement poſſible tous les eſprits autour d'un plan d'opération qui puiſſe concilier la confiance de la Nation entière. Or quel ſera ce plan? Celui qui pourvoira aux vrais moyens de faire ceſſer les inquiétudes; celui qui, étant concerté par un petit nombre d'hommes conſommés dans l'art militaire, pourra donner à toutes les meſures l'enſemble & la correſpondance qui leur eſt néceſſaire pour que toutes les parties de l'Empire expoſées à l'invaſion ſe trouvent en état de défenſe, ſelon que les circonſtances & la nature de l'attaque l'exigeront. Mais un tel plan n'exiſte pas encore; & ne peut pas exiſter.

Deux généraux ſont chargés d'un grand commande-

ment, mais ils ne se sont pas encore abouchés; ils ne se sont pas communiqué leurs idées sur les choses de fait & sur la conduite que chacun d'eux pense être la meilleure, & sur l'appui qu'ils pourront se prêter mutuellement. Cependant puisque leur but est commun, ils doivent se mettre d'accord sur toutes les mesures qu'exige notre sécurité extérieure ; les chefs du génie & de l'artillerie, & le ministre de la guerre, doivent être présens à leur conférence : il est aussi nécessaire d'y admettre des citoyens généralement estimés, connus par leurs talens, leur attachement à la révolution & leur dévouement à la constitution ; leur présence fortifiera la confiance que méritent les généraux; elle fera cesser toute contradiction propre à énerver ou à faire manquer les mesures qui seront arrêtées dans cette conférence militaire.

Les incertitudes des généraux, les contrariétés des bureaux du ministre, les conflits entre lui & le comité militaire; les résolutions intempestives des administrations de département, ou des municipalités entraînées par les inquiétudes résultantes du pouvoir exécutif; toutes ces causes d'une effrayante anarchie cesseront.

Après que cette conférence importante aura eu lieu, que les mesures défensives auront été prises, qu'elles ne pourront plus être contrariées par le mode d'exécution, vous penserez sans doute qu'il est utile de mettre à exécution la loi qui permet à tout François d'aller, de venir, de voyager hors des limites de l'Empire. Vous penserez aussi que la Constitution étant achevée, & le Royaume dans un état de défense respectable, il ne doit plus rester le moindre souvenir de la Révolution, & vous en détruirez le germe, en ne laissant rien subsister de toutes les différentes accusations qui ont eu pour objet la sûreté de l'Etat : c'est aux peuples libres à se montrer généreux, même envers leurs ennemis.

Si vous étiez, Messieurs, encore incertains de la nécef-

ſité de la conférence militaire par laquelle je vous propoſe de mettre fin aux déſordres qui règnent dans les opinions & dans la manière d'obtenir des réſultats, je vous prierois d'entrer dans une autre conſidération.

La nouvelle Légiſlature s'avance ; elle va être chargee de ſurveiller la défenſe & la ſûreté de l'Empire. Vous ne pouvez pas vous diſpenſer de faire relativement aux dangers dont nous ſommes menacés, & à nos moyens de les repouſſer, ce que vous avez ordonné qui eût lieu pour les finances ; c'eſt-à-dire de lui rendre un compte exact & précis de l'état de nos forces, ſous tous les rapports qui pourront éclairer ſa ſurveillance.

Cet état ne peut pas être dreſſé d'une manière convenable dans les bureaux du Miniſtre de la guerre, ni dans le Comité militaire : leurs documens ſont relatifs à des circonſtances qui changent à tout moment.

Le réſultat de la conférence que je vous propoſe, peut ſeul éclairer utilement la nouvelle Légiſlature, parce que le compte qu'il préſentera ſera le fruit des obſervations faites par les chefs de l'armée & le Miniſtre de la guerre en parcourant nos frontières, en viſitant les divers corps deſtinés à les défendre, en écoutant les rapports des officiers & en vérifiant ſur les lieux les faits allégués ſur les choſes mêmes. Ce travail eſt néceſſaire au plan de défenſe pour lequel je demande la réunion d'une conférence.

Enfin quand on jette les yeux ſur la nouvelle carrière qui va s'ouvrir à l'inſtant où le Roi reprendra ſes fonctions, la néceſſité de cette conférence ſe fait ſentir encore plus vivement. Le Roi doit être conſidéré comme revenant d'un long voyage, durant lequel il s'eſt opéré des changemens immenſes dans l'Empire, changemens qui toujours lui ont été préſentés dans un ſens contraire à leur objet. Il ſeroit lui-même le plus malheureux des mortels, s'il ne prenoit pas la ferme réſolution d'appuyer, par tous les moyens qui lui ſeront confiés, & par ſon plein aſſentiment, la Conſtitution actuelle de l'Empire. Cette voie

lui eſt ouverte, de s'aſſurer l'affection des François. S'il a des inquiétudes ſur la bonté de certaines lois, qu'il les préſente; il en a le droit : mais qu'il ſache que ce n'eſt pas dans la confuſion de l'anarchie, & dans l'exaltation où elle jette les meilleurs eſprits, qu'il éclairera ſes doutes, & qu'il en obtiendra l'amélioration. Ses plus grands ennemis ſont ceux qui l'alarment ſur ſa puiſſance, & qui, voulant gouverner pour eux-mêmes, ſe parent à ſes yeux d'une hypocrite ſollicitude ſur le pouvoir royal.

Tant que le Roi ſera le chef de la puiſſance exécutrice d'un empire comme la France, il ſera revêtu par cela même d'un grand pouvoir. La ſeule fonction de faire régner les lois eſt une ſource intariſſable de gloire; elle conduit à l'environner d'eſtime & de vénération. Le régime de la liberté eſt fait pour les bons caractères, pour les hommes ambitieux d'une place diſtinguée entre les bienfaiteurs du genre-humain. Nul n'eſt plus intéreſſé que le Roi à reconnoître que l'empire de la raiſon, le ſeul qui convienne aux chefs dés Nations, eſt vivement réclamé par la très-grande majorité des François. Il n'y a pas un homme de bon-ſens qui ne lui prédiſe les plus accablantes infortunes pour lui & ſes deſcendans, s'il ne s'applique pas ſérieuſement à conſolider la révolution. Les lois feront raiſon des ennemis intérieurs; mais c'eſt au parti que le Roi prendra contre ceux du dehors, qu'on jugera de ſes intentions. Il ne tient qu'à lui de détruire toutes les alarmes, de diſſiper toutes les haines particulières, de rétablir la ſécurité ſur les frontières, & de procurer ainſi à toutes les parties de la Conſtitution ce jeu libre & non interrompu, ſeul propre à l'éclairer ſur ſes défauts.

Il faut donc que le Roi connoiſſe parfaitement & l'état des forces dont il a le ſuprême commandement, & les opérations que les circonſtances exigent, afin que rien ne s'oppoſe aux mouvemens & aux réſolutions qu'il doit diriger dès que l'activité lui ſera rendue.

Enfin, il eſt un autre objet ſur lequel il importe de

faire l'Europe entière juge de nos diſpoſitions : je parle des prétentions des Princes étrangers dans les Départemens du Rhin & de la Moſelle. Comment ſe fait-il qu'il ne ſoit pas encore ſorti du cabinet des affaires étrangères un ſeul mémoire & ſur la nature de ces prétentions, & ſur les titres que nous avons à oppoſer à ce qu'elles auroient d'extrême & de déraiſonnable ? Quoi ! dans les querelles d'Etat à Etat, les deſpotes ne dédaignent pas le tribunal de l'opinion publique ; & nous gardons le ſilence, & nous n'avons pas encore répandu ſur cette querelle les lumières qui doivent la faire juger ? Comment expliquer une telle inſouciance ?

On ne peut pas douter que la Nation ne veuille être juſte : il faut donc éclairer ſa juſtice ; il faut que ce procès ſoit mis en état d'être univerſellement jugé, & que les démarches du Roi pour procurer aux Princes les dédommagemens qui leur ſont dus, ne ſoyent pas expoſées aux critiques de l'ignorance & de la mauvaiſe foi. Quand on a trouvé le point où la juſtice s'arrête, rien n'empêche d'être généreux : éclairons-nous donc ſans plus tarder ; & ſi ces prétentions ſont réſervées pour ſervir de prétexte à une guerre, comme alors les négociations ſeront infructueuſes, hâtons-nous d'amener la diſcuſſion au point où l'injuſtice ne pourra plus échapper au grand jour.

Je n'ai parlé ni de l'armée des émigrans, ni des entrepriſes pour leſquelles les mécontens ſemblent compter ſur leurs propres forces. Leur ſecret ne nous eſt pas encore révélé : ſi leur parti eſt auſſi nombreux qu'ils l'annoncent, à quoi ſert de temporiſer ? Ils ne renonceront à leurs deſſeins que lorſque l'armée de la Liberté les aura convaincus de leur foibleſſe.

Je me réſume. Nous devons établir pour certain qu'on projette des hoſtilités contre nous, en haine de notre révolution & de notre Conſtitution libre.

Nous devons en conſéquence nous occuper avec la plus

grande activité des moyens de défenfe les plus importans & les plus efficaces.

Rien ne nous doit ralentir à cet égard, jufqu'à ce que toutes les apparences hoftiles, dont nous pouvons craindre d'être l'objet foyent entièrement diffipées; & nous devons hâter ce moment, puifque la crainte qu'on nous infpire eft déjà un germe d'hoftilité auffi fâcheux à plufieurs égards que le feroit une agreffion effective.

Nous devons nous mettre en mefure de faire ceffer tout procédé contraire au droit des Nations, & demander la réparation de tout acte quelconque, par lequel la Nation feroit infultée, & fa fouveraineté méconnue.

Je propofe en conféquence le projet de décret fuivant :

ARTICLE PREMIER.

L'Affemblée Nationale décrète que le Miniftre de la Guerre fe réunira *fur un point de la frontière* avec MM. de Rochambeau, de Luckner, les chefs du Génie, de l'Artillerie, & deux Commiffaires étrangers, & que dans des conferences établies il fera arrêté un plan d'opération pour la défenfe de toutes les parties de l'Empire.

ART. II.

Décrète en outre que les Miniftres du Roi feront requis de préparer tous les mémoires, documens néceffaires pour éclairer l'Europe fur les prétentions des Princes poffeffionnés dans les ci-devant Provinces de Lorraine & d'Alface, & qu'immédiatement après que la Conftitution fera acceptée par le Roi, les négociations s'entameront fur cet objet entre le chef de l'Empire Germanique & les Parties intéreffées.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.